



Nou lé Kapab !

Le Journal de l'Az Do Fèr

N°016

TÉMOIGNAGES DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2011 •

Université

L'Université de La Réunion ne survivra pas à l'autonomie

Le Conseil d'administration de l'Université de La Réunion qui s'est tenu ce mardi 13 décembre a rejeté le Budget 2012 prévu dans le cadre du passage de l'université à la Responsabilité Compétence Elargie (RCE). Son passage à l'autonomie est donc reporté à 2013.

La loi LRU, relative aux libertés et responsabilités des universités, votée en 2006, impose aux universités de passer sous le régime de l'autonomie avant le 1^{er} janvier 2013. Quand le Ministère de l'Enseignement supérieur inscrivait en octobre dernier l'Université de La Réunion dans la liste des universités pour passer au régime RCE, il était loin d'imaginer la résistance de notre université et de son Conseil d'administration.

Il faut dire que depuis quelques années, l'Université de La Réunion n'a montré aucun signe d'hostilité, au contraire, elle a même fait figure de bonne élève dans les directives d'économie du gouvernement. Depuis 2007, l'Université de La Réunion se retrouve avec un budget bien en deçà de ses besoins et les conséquences ont été désastreuses pour elle. On se souvient des suppressions de postes, des fermetures de filières, dernièrement encore, dans le Sud, avec les fermetures au Tampon, ou encore l'ouverture des écoles d'ingénieurs et de médecine sans un seul euro supplémentaire et au détriment des formations existantes. Petit à petit, la LRU détruit notre université.

L'autonomie des universités, c'est la concurrence entre les universités. Quelle est la place de l'Université de La Réunion, quand l'université voisine est à 10.000 km? Comment peut-on garantir l'avenir de notre université sans prendre en compte les spécificités de notre situation?

D'un point de vue purement financier, du coût



photo thomas

Le président de l'Université de La Réunion et son Conseil d'administration se sont opposés au passage au RCE, un régime qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour notre université.

du salarié au coût de la chaise de bureau, les prix à La Réunion n'ont rien à voir avec ceux pratiqués en métropole. L'éloignement et l'éclatement des unités de formation de notre université, qui sont indispensables à l'égalité des chances de tous les étudiants réunionnais, supposent des coûts supplémentaires au fonctionnement de l'université.

D'un point de vue démographique, La Réunion n'a pas encore effectué sa transition démographique. La population réunionnaise continuera d'augmenter jusqu'à atteindre aux alentours de 2025 le million d'habitants. Les statistiques nous montrent que l'Université de La Réunion devra atteindre d'ici 2020 le double de ses effectifs actuels et accueillir 20.000 étudiants. Cela suppose donc des investissements importants afin d'offrir aux jeunes Réunionnaises et Réunionnais l'accès à l'enseignement supérieur.

Enfin, d'un point de vue géographique, le développement de la zone océan Indien devra passer par une formation de masse et de qualité. L'Université de La Réunion doit jouer un rôle central dans la création et la mise en réseau d'une université de l'océan Indien.

Face à cela, le gouvernement et Sarkozy font le choix de la rigueur et condamnent l'avenir des jeunes Réunionnais et de La Réunion. Avec Sarkozy, l'éducation n'est pas une priorité, au contraire, c'est le parent pauvre de la République. Le président de l'Université et son Conseil d'administration ont eu raison de s'opposer au passage au RCE. L'Université de La Réunion est enfin entrée en résistance face à la politique désastreuse du gouvernement UMP pour sauver notre université et La Réunion. Mieux vaut tard que jamais.

Édito

Une personne, un mandat, une indemnité

Ça y est, les élections législatives sont lancées. Plus les jours passent et plus les candidats fleurissent dans les différentes circonscriptions. Comme d'habitude, on ne manque pas de candidats ou de candidates à la candidature, comme d'habitude, on n'entend pas beaucoup parler projet, et comme d'habitude, la guerre des cumulards est déclarée.

Le cumul des mandats électifs figure parmi les critiques les plus fréquemment adressées aux politiques. Avec raison, la population voit dans la course aux mandats l'expression d'un goût pour le pouvoir qui contredit la mission d'intérêt public. Pire: il devient de plus en plus clair que les indemnités d'élu sont elles-mêmes un enjeu de l'activité politique.

Pour l'opinion générale, l'accumulation des mandats correspond à l'accumulation des problèmes. L'image de l'activité politique est de ce fait de plus en plus dégradée. Or, les problèmes deviennent de plus en plus difficiles à résoudre et requièrent du temps pour l'étude, la réflexion et le suivi des dossiers.

Y aurait-il eu cumul des mandats s'il n'y avait pas cumul des indemnités? La relation à l'argent empoisonne notre démocratie qui, de ce fait, n'est plus au service du bien commun, mais au service de l'intérêt personnel.

Les chiffres de la semaine :

815 MILLIONS

En 2010, 815 millions de cigarettes ont été mises à la vente sur le marché réunionnais, la majorité étant produite localement (84%). Les ventes de cigarettes sont quasiment stables par rapport à 2009 malgré deux augmentations de prix à un an d'intervalle.

**6 MILLIONS
500.000**

C'est le nombre de litres d'alcool pur mis à la consommation en 2010, selon l'Observatoire régional de la santé à La Réunion. Soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente, alors que la tendance est à la stagnation en France métropolitaine.

250

C'est le nombre de Réunionnais qui meurent chaque année d'une des trois pathologies liées à l'alcool. La Réunion est la deuxième région de France où le taux de mortalité avant 65 ans par alcoolisme est le plus élevé.

Social

Les inégalités s'intensifient

«Le fossé qui sépare les riches des pauvres dans les pays de l'OCDE est au plus haut depuis plus de 30 ans, et les gouvernements doivent agir sans délai pour combattre les inégalités», a indiqué l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dans son dernier rapport.

Bien que la France soit épargnée par le bond des inégalités de revenus, il n'en reste pas moins qu'à La Réunion, les revenus sont sujets à polémique, notamment avec la sur-rémunération des fonctionnaires et l'exploitation des jeunes en contrat précaire ou stage non payé.

Sur le plan international, les chiffres et les estimations n'ont rien d'optimistes, notamment en ce qui concerne les jeunes, les demandeurs d'emploi, les retraités et les salariés. L'élévation de la précarité et de la misère a interpellé de nombreux observateurs, économistes et experts, qui ten-

tent d'alerter les dirigeants. Ces derniers souhaitent la mise en œuvre rapide dans les pays de l'OCDE de politiques volontaristes en matière d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique.

Hausse des inégalités dans les pays développés

Dans un rapport publié le 5 décembre 2011, l'organisation observe que «l'écart de revenus entre les riches et les pauvres a atteint son plus haut niveau depuis un demi-siècle». Intitulé "Désunis nous restons: pourquoi les inégalités continuent de progresser", Michael Förster, analyste des politiques sociales au sein de l'OCDE et principal auteur de ce travail, explique que les évolutions récentes des niveaux d'inégalités de revenus sont le reflet de deux phénomènes.

D'un côté, 1% des plus aisés, notamment les 0,1% les plus riches, ont vu leur part de richesse augmenter, suite à la réduction des taux d'imposition. De l'autre, «la distribution des revenus» est disparatée et la distribution des prestations sociales en général a été moins forte que celle des salaires réels.

La France en équilibre pour le moment

En France, l'actuel système de prestations sociales et d'impôt a permis d'atténuer les inégalités, comme l'explique "Le Monde". Dans son rapport "France, portrait social" 2011, l'INSEE indique que le système français a tendance à se dégrader. L'impôt sur le revenu est moins redistributif qu'en 1990

et les prestations sociales «n'ont pas suivi le rythme de la croissance des salaires réels moyens». En effet, les prestations sociales «ont été le plus souvent revalorisées selon l'inflation, et ont donc évolué moins vite que les revenus moyens de la population. Cette érosion relative de leurs montants, qui affecte leur capacité à réduire les inégalités, l'a emporté sur certaines réformes ayant à l'inverse accentué leur progressivité».

D'autant plus que les mesures d'allègement fiscal pour les plus riches, notamment le bouclier fiscal, ont permis aux hauts revenus de conserver des largesses alors que la classe moyenne et les plus démunis doivent faire face à l'effort national pour réduire le déficit public.

L'absence d'engagement politique

«Partout dans le monde, les mouvements sociaux actuels expriment le fait que la croissance des inégalités conduit à un déficit démocratique», a expliqué Michael Förster. Les jeunes et les femmes participent peu au débat politique, les différences entre les hommes et les femmes persistent, les inégalités religieuses posent également problème dans certaines régions du monde... Il y a aujourd'hui des révolutions parties d'inégalités économiques, sociales et culturelles, certaines ont abouti au changement, d'autres s'enlisent. Réduire les inégalités, prendre en compte l'autre et travailler ensemble pourraient à terme redonner à la démocratie son grand "D".



Le problème des inégalités de revenus est bien une réalité à La Réunion, notamment avec la sur-rémunération des fonctionnaires et l'exploitation des jeunes en contrat précaire ou stage non payé.

Union européenne

Les Européens divisés

Lorsque l'Espagne (qui préside actuellement l'Union européenne) a appelé en janvier dernier au renforcement de la coopération économique au sein de l'Union et aux sanctions à l'encontre des États trop endettés, les chefs d'États européens se sont moqués du Premier ministre espagnol. Quelques mois plus tard, au vu de l'instabilité des marchés européens, le couple franco-allemand défend une «harmonisation plus concrète des politiques budgétaires», mais les Britanniques s'y refusent.

Vers une Europe à deux vitesses ?

Depuis son entrée dans l'Union, la Grande-Bretagne n'a cessé de vouloir se soustraire à bon nombre

de décisions prises par l'ensemble des pays de la zone euro. L'adoption des différents traités européens ayant pour optique de réaliser un transfert de souveraineté des États membres vers les institutions de l'Union s'est toujours faite sans la participation de la Grande-Bretagne.

Lors du dernier Sommet européen, alors que la plupart des pays de l'Union européenne ont accepté un accord dit «intergouvernemental» pour faire face à la crise de la dette et aux fluctuations des marchés financiers, le Premier ministre britannique, David Cameron, s'est opposé à une réforme des traités, quitte à isoler l'Angleterre du reste des pays de la zone euro et à tenir tête au couple franco-allemand.

«Blocage idéologique des Britanniques»

David Cameron était confronté à un dilemme de choix. D'un côté, il devait faire face aux pressions de l'aile droite du parti conservateur qui réclame le rapatriement de certains pouvoirs transférés aux instances européennes, de l'autre, les pressions des différents pays de l'Union européenne, notamment la France et l'Allemagne, qui souhaitent parvenir à un accord européen qui rassemble la totalité des pays de la zone euro.

Le chef du gouvernement britannique, du fait de sa fragile union avec les eurosceptiques, ne disposait pas de la marge de manœuvre politique nécessaire à la ratification de l'accord proposé par les pays de

l'Union. La taxe sur les transactions financières proposée par l'Union européenne aurait été extrêmement faible et aurait des conséquences minimales sur l'économie anglaise, le refus des Britanniques s'explique par un blocage idéologique qui tend à dire que l'Union européenne ne doit pas disposer des compétences liées à la souveraineté nationale.

Certains leaders de l'opposition britannique en viennent aujourd'hui à dire «qu'à la vitesse où la souveraineté nationale est transférée à l'Union européenne, celle-ci ne tardera pas à destituer la reine». Les discussions à venir promettent donc d'être houleuses pour une union qui ne parvient pas à créer l'Unité dans la diversité.

Allocation de formation doctorale :

La Région fait les choses en «missouk»

Chaque année, la Région attribue à des étudiants en thèse des allocations leur permettant de poursuivre leurs études. L'année dernière, l'examen des dossiers et les attributions qui suivirent avaient suscité de grandes polémiques. Un an après, on aurait pu espérer que les leçons avaient été tirées et que tout serait mis en œuvre pour que l'examen de ce dossier «sensible» se passe dans les meilleures conditions. Rien de tout cela...

Depuis plusieurs années...

Afin d'apporter un jugement sur la qualité des dossiers présentés, un comité local d'experts (CLE) se réunissait afin d'émettre un avis. Les élus, réunis en commission éducation, en connaissance des dossiers et s'appuyant sur l'avis du CLE choisissaient en réunion les dossiers validés.

Il y a un an...

Grande fut la surprise pour les élus de l'opposition, l'année dernière lorsqu'ils se sont vu remettre une simple liste de noms pré-choisis par quelques élus de la majorité régionale, réunis en «missouk» quelques jours avant. Après demande en commission, les documents répertoriant entre autre les données tels les sujets de thèses, les laboratoires concernés, les notes ainsi que l'avis du CLE ont été remis à l'ensemble des élus.

Ces informations avaient permis aux élus de prendre une décision en connaissance de cause et pour le coup, elles avaient permis de mettre en exergue un certain nombre d'injustices. En effet, certains étudiants ayant eu un avis «très favorable» du CLE s'étaient vus rétrogradés et exclus du dispositif d'aides régionales, sur simple décision des quelques élus réunis auparavant.

Ces décisions avaient suscité de nombreuses incompréhensions et de la colère au sein de la communauté universitaire, à la fois des étudiants, mais aussi de certains enseignants. La mobilisation avait permis de revenir sur le cas de deux étudiants, mais trois jeunes sont restés au final sanctionnés injustement par les élus de la majorité régionale.

Cette année...

Gardant en mémoire les évènements de l'année dernière, on aurait pu espérer qu'une atten-

tion particulière serait donnée pour que toute la transparence et la justice soient faites sur le traitement de ce dossier.

Rien de cela. Le dossier arrivé en commission éducation la semaine dernière était composé de quelques malheureuses feuilles, répertoriant encore une fois, la liste retenue par le comité de pré-sélection qui n'est autre que les 4 ou 5 élus de la majorité réunis en «missouk», un classement par ordre alphabétique et la feuille de présence du CLE. Pas de quoi faire la révolution.

Soulignant le manque d'informations pour prendre une décision juste, les élus de l'Alliance ont demandé aux services les documents habituellement remis même si c'est en séance. La nouvelle directrice de l'Éducation, a alors indiqué qu'un classement par ordre alphabétique était fourni, avant d'être contredite par Frédéric Cadet, que les élus n'avaient pas les années précédentes disposé de documents supplémentaires en finissant par indiquer aux élus de l'Alliance que le comité «missouk» avait suivie le CLE.

Interpellée elle aussi, la majorité régionale a déclaré bien évidemment faire confiance aux élus réunis en «missouk» pendant que Maya Cesari et Béatrice Leperlier insistaient sur les problèmes démocratiques qu'entraînaient un examen au rabais de ces dossiers.

Ainsi et malheureusement, si les élus de l'opposition peuvent aujourd'hui constater et regretter à nouveau le manque de transparence, elles ne peuvent en revanche pas se positionner sur

la notion de justice, en l'absence d'informations suffisantes.

Le manque de transparence nuit à la démocratie

Si l'année dernière le problème portait sur le jugement des dossiers, cette année le problème se situe bien en amont. Comment prendre une décision qui semble juste quand les informations sont confisquées?

Les élus de la majorité régionale ont validé le dossier en l'état et les services ont indiqué qu'il sera fourni à la commission permanente les documents complémentaires.

La commission éducation réunie jeudi dernier a donc fait le pari de prendre une décision sans connaissance de cause. Où est la notion de responsabilité et par ailleurs quel est le rôle de la commission éducation? Bien qu'elle apporte qu'un avis sur les dossiers, elle fait partie intégrante du fonctionnement démocratique de l'institution et est l'occasion entre autre d'étudier les dossiers présentés sur le fond avant qu'une décision soit prise en commission permanente.

Pour cette année donc, la démocratie ne s'applique pas pour l'attribution des allocations de formations doctorales. Ajoutez à cela les délais très largement dépassés, à partir du moment où à la mi-décembre les étudiants thésards n'ont toujours pas reçu un euro d'aides, le caractère sérieux du dispositif de la Région prend dangereusement chaque année un coup non négligeable.



De quelle manière le Conseil régional, attribue-t-il l'allocation aux étudiants qui effectuent leur thèse?

2011, année mouvementée

Révoltes arabes, fluctuation boursière, crise économique et financière, crise de la dette européenne, manifestations à la chaîne, naissance du mouvement des indignés, forcé de constater que le monde change. Mais que le système reste le même.

Derrière les grandes promesses de réforme des marchés financiers, de régulation économique et de justice sociale, les gouvernants n'ont pas été à la hauteur des attentes. Pas d'idéalisme, mais l'aggravation économique et sociale internationale laissait espérer un peu de changement. Que nenni! En France, le changement a été là, mais pas au profit des plus démunis et de la classe moyenne.

Le monde en mouvement

Les révoltes arabes auront été le tournant de l'Histoire. Jamais, les observateurs internationaux n'auraient cru possible un tel soulèvement de la part du peuple. Peuple, composé en majorité de jeunes, désœuvrés et las d'une vie sans avenir. La leçon à tirer de ces révoltes est qu'il est possible de se réveiller et d'imposer une nouvelle gouvernance. Malgré les soubassements de la politique internationale, le peuple aura eu son mot à dire. Les pays arabes ont vu leurs dictateurs tombés, même si d'autres sont arrivés et l'hégémonie ancestrale de certains d'entre eux, soutenus par l'Occident, a pris fin. Le peuple a eu le droit de choisir, par la voix du vote. Unique moyen de se faire entendre et de porter sa voix dans le débat et dans l'Histoire. Alors que le monde arabe est mouvementé, que l'Afrique se cherche et commence à s'élever, l'Occident est en déclin, son modèle économique et social avec lui. La France a sa part également depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy en 2007, racisme, misère, précarité, violence ont eu leurs lettres de noblesse par la classe politique UMP.

Le nouveau modèle français : le sarkozysme

Nicolas Sarkozy sera rentré dans l'Histoire de France, non pas par sa position de président de la République, mais pour avoir créé un nouveau courant politique à son nom. Courant basé sur la communication à outrance, la médiatisation de



Que de "secousses" dans le monde cette année! Parmi elles, le Printemps arabe.

sa vie privée, les petites phrases grossières et indignes d'un président, «Casse toi, pauvre con» est un exemple parmi d'autres, l'arrogance d'un chef d'État vis-à-vis de l'Afrique et des pays émergents d'Asie...

En matière de gouvernance, Nicolas Sarkozy aura été unique, un nouveau gouvernement tous les ans, des socialistes devenus sarkozystes, des mesures privilégiant les plus riches, appauvrissant les plus démunis... Cette politique «bling-bling» aura fait naître un livre "Les Indignés", qui aura donné le souffle à des millions de personnes descendues dans la rue pour manifester contre l'austérité, contre une politique de casse sociale, sans perspectives d'avenir. Bien que le mouvement ait pris dans de nombreuses

régions du monde, en France, le bilan est mitigé, si ce n'est glacé, peu de mobilisation, sauf des syndicats, peu de contestation, sauf disparate...

À La Réunion, même constat

Plus de 29% de la population est au chômage, dont 60% des jeunes, 1/3 des Réunionnais vivent, survivent, avec les aides sociales. Ces chiffres auront beau être martelés, il n'empêche que la contestation n'y est pas, la mobilisation est infime, mais les problèmes immenses. Du point de vue économique, les décisions politiques de cette année ont détruit l'emploi, accentué la récession et gonflé les chiffres. Les fameuses spécificités réunionnaises sont oubliées au profit des

monopoles: Tereos, Veolia, EDF... L'économie réunionnaise est en berne, comme le BTP qui aurait dû voir cette année ses bénéfices grimper avec les grands chantiers. Mais la politique en a décidé autrement. En matière de politique, La Réunion n'est pas sans reste. La droite, où qu'elle soit, joue le jeu de Nicolas Sarkozy: communication, clientélisme, casse sociale. La gauche est là, sans être là. Face à cela, comment les jeunes Réunionnais peuvent-ils être acteurs de la société, quand les responsables politiques tentent coûte que coûte de conserver leurs deniers. 2012 est l'année du renouveau, est l'année du changement. 2012 devra être l'année des jeunes, par les jeunes et pour les jeunes à La Réunion, en France et dans le monde.

Nou ar trouve !

Remerciements à toutes et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce journal, Béatrice L., Stéphane M., Gilles L., Céline T., ... Retrouvez-nous sur FB «L'Az Do Fèr», sur le blog www.noulekapab.com! RDV vendredi prochain!
contact@noulekapab.com

